



Empire colonial espagnol

Ensemble des pays et territoires colonisés par l'Espagne.

1. À LA RECHERCHE DE LA ROUTE DES INDES

1.1. L'AMÉRIQUE SUR LA ROUTE DES INDES

Devancés par les Portugais sur la route orientale des Indes, les Espagnols entendent en découvrir la voie d'accès occidentale. Le premier voyage de **Colomb**, accompli dans ce but, aboutit à l'installation à **Hispaniola** (Haïti) en 1492. La bulle *Inter Caetera* d'**Alexandre VI** (1493), puis le traité hispano-portugais de **Tordesillas** (1494) légalisent une situation de fait, accordant aux Portugais et aux Espagnols la possession des terres situées respectivement à l'est et à l'ouest d'une ligne passant à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert.

Ce traité ouvre la voie à la pénétration espagnole en Amérique centrale et méridionale (sauf le Brésil, qui revient aux Portugais), mais ne résout nullement le problème de leur accès aux épices et à l'or de l'Inde et de l'Insulinde, problème reposé avec acuité quand la découverte de l'océan Pacifique par **Balboa** (1513) confirme aux Espagnols la spécificité du continent américain.



PUBLICITÉ

1.2. LES ESPAGNOLS DANS LE PACIFIQUE



L'approche des Indes, que convoitent encore les Espagnols, exige le franchissement d'un second océan. C'est le Portugais **Magellan** qui l'accomplit, pour le compte du roi d'Espagne : en 1521, il traverse le Pacifique et atteint les Philippines. Mais c'est seulement avec le voyage de **Miguel López de Legazpi** (1571) que l'installation des Espagnols est assurée à **Manille**, en violation des accords de Saragosse (1529), qui auraient dû garantir aux Portugais la domination des Philippines, compte tenu de leur latitude.

Désormais, par le « galion de Manille » (qui relie ce port à celui d'Acapulco au Mexique), l'Espagne est en contact indirect avec les Indes orientales. Tenant à y conserver cette position avancée, elle maintiendra longtemps aux Philippines une administration militaire.

2. L'IMPLANTATION ESPAGNOLE EN AFRIQUE DU NORD

2.1. L'ÉLAN DE CROISADE

En regard de la prodigieuse expansion outre-Atlantique, les efforts des Espagnols en Afrique du Nord (qui se traduisent par l'installation de comptoirs ou **présides**) expriment la permanence des rapports historiques hispano-maghrébins. Ils sont facilités par la similitude des milieux géographiques (Andalousie-Maroc) et la persistance de l'esprit de croisade.

Si l'on met à part la colonisation des îles Canaries, réunies à la Couronne en 1479, la croisade espagnole au Maghreb apparaît à la fois comme une réaction militaire à la piraterie barbaresque en Méditerranée occidentale, un effort pour rompre les contacts entre morisques d'Espagne (musulmans convertis de force au christianisme) et musulmans du Maghreb, et pour se doter d'un semis d'escales. En voici les principaux faits : cession de **Melilla** par les Portugais (1497) ; prise de El-Marsa El-Kebir (→ **Mers el-Kébir**) [1505], de Wahran (→ **Oran**) [1509], de **Béjaïa** (Bougie) et de **Tripoli** (1510), d'**Alger** puis de **Djerba** (1520), de **Tunis** (1534).



2.2. LA FIN DES PRÉSIDES

Simple points d'appui fortifiés, sans arrière-pays, ces présides, administrés par un gouverneur relevant directement de la métropole, sont occupés par une garnison dont la survie est plutôt assurée par les razzias vers l'intérieur que par le ravitaillement de la métropole. Cernés par une population hostile, ces postes disparaissent pour la plupart, à l'exception de Melilla, **Ceuta**, Peñón de Vélez, Alhucemas (→ **Al-Hoceima**) [lutte antiespagnole des frères **Barberousse**, corsaires au service du sultan ottoman, dans le premier quart du XVI^e siècle].



3. L'EMPIRE DU NOUVEAU MONDE AU XVI^e SIÈCLE

Dans le Nouveau Monde, au contraire, les Espagnols constituent un véritable Empire territorial. L'implantation espagnole en Amérique et dans l'océan Pacifique, épisode fortuit de la recherche de cette route, fait rapidement de ce continent la pièce maîtresse de l'édifice colonial espagnol. Elle commande aussi, pour des raisons de mise en valeur, l'installation des postes de **traite des Noirs** sur la côte occidentale d'Afrique. Mais, depuis le traité de Tordesillas, celle-ci reste chasse gardée du Portugal, et les Espagnols ne s'établiront en Guinée qu'en 1778.

3.1. CONQUÊTE ET EXPLORATION

La conquête de vastes espaces américains et leur exploration sont simultanées.

AUX ANTILLES

Les Grandes Antilles voient les premiers établissements espagnols : Hispaniola, Porto Rico, où débarque **Ponce de León** en 1508, la **Jamaïque**, **Cuba** en 1511.

EN AMÉRIQUE CENTRALE

À partir de l'isthme central, traversé par **Balboa**, se dessinent ensuite les grandes lignes de la conquête continentale. Vers le nord, où la Floride, reconnue par Ponce de León (1513, 1521), sera disputée aux Français (1565), tandis que l'Empire aztèque (→ **Aztèques**) du Mexique s'écroule (1521, **Hernán Cortés** à Mexico) ; du Mexique partent les conquérants vers le Guatemala (1522), le Nicaragua (1522-1523), le Salvador (1525), le Yucatán, le Nouveau-Mexique (1581).

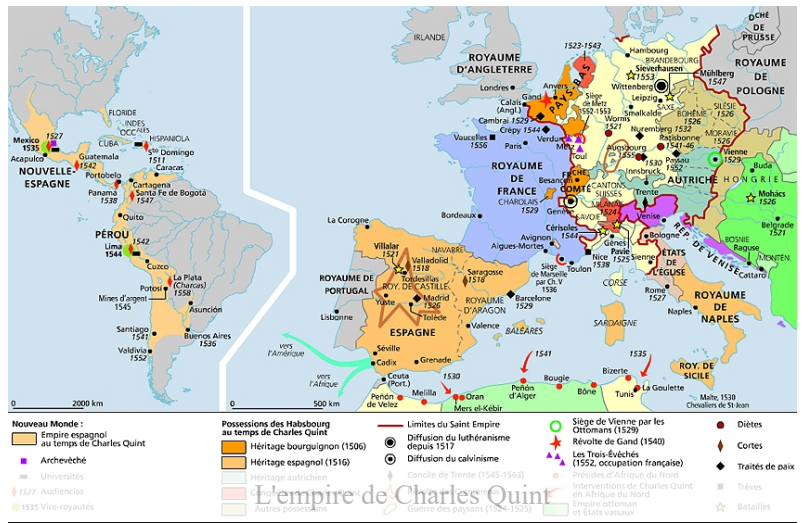
EN AMÉRIQUE DU SUD

En Amérique méridionale, la victoire de **Pizarro** sur les Incas du Pérou (1532) précède l'épopée de **Pedro de Valdivia** au Chili (fondation de **Santiago**, 1541) dans la lutte contre les Indiens Araucans et l'arrivée dans les pays de la Plata (fondation de **Buenos Aires**, 1536) ; les Espagnols sont en Colombie et fondent Santa Fe de Bogotá (1538) ; en 1546, ils s'installent sur la côte septentrionale du Venezuela.

3.2. ADMINISTRATION

UN PROLONGEMENT DE L'ESPAGNE

L'exploration et la mise en valeur des terres conquises transforment progressivement cette appropriation, souvent symbolique, en occupation effective. L'Amérique est le prolongement administratif de l'Espagne ; **Charles Quint** ajoute à son titre royal d'Espagne celui de « Roi des Indes et des terres fermes de la mer Océane » (1521), et l'institution des vice-rois (Nouvelle-Espagne [Mexico, 1535], Nouvelle-Castille ou Pérou [Lima, 1543], Nouvelle-Grenade [Bogotá, 1717] et Río de la Plata [Buenos Aires, 1776]) marque le souci d'assimilation administrative. Les capitaines généraux, les **corregidores** et **alcaldes mayores** assurent la gestion à l'échelon des provinces et des districts. Comme en Espagne, enfin, les villes ont leur municipalité (**ayuntamientos** ou **cabildos**).



DES INSTITUTIONS SPÉCIFIQUES

La complexité des questions coloniales rend pourtant très tôt inévitable la constitution de corps administratifs spécialisés : Conseil royal suprême des Indes en métropole (1524), **audiencias** dans les colonies, qui ajoutent au pouvoir judiciaire de leurs homonymes espagnols un important rôle politique dans un ressort beaucoup plus vaste (audiencia d'Hispaniola, 1511 ; Mexico, 1527 ; Panamá, 1538 ; Lima, 1542 ; Santa Fe de Bogotá, 1547 ; etc.).

3.3. EXPLOITATION ÉCONOMIQUE

EXCLUSIF ET MERCANTILISME

Sur le plan économique, il n'est, au contraire, pas question d'assimilation. L'Empire doit être exploité par la seule métropole et à son seul profit. Ainsi prévalent très tôt les politiques de **l'exclusif** d'une part, du « monopole » d'exploitation d'autre part. Leur application est confiée à la **Casa de Contratación** (1503).

Une politique de **mercantilisme** prévaut : l'Empire doit acheter à la métropole les produits fabriqués dont il a besoin ; une série d'interdictions paralyse ses industries naissantes (celle de la soie, près de Mexico, par exemple, ainsi que la culture du mûrier, de la vigne et de l'olivier). La découverte de gisements de métal argentifère à Zacatecas au Mexique (1546), à Potosí au Pérou (1545), et de mercure à Huancavelica au Pérou, d'où il est redistribué, à partir de 1567, vers le Mexique, qui l'utilise pour l'amalgame de l'argent, provoque une fiévreuse exploitation dont le roi prélève un pourcentage, le « quint ».

LES CIRCUITS D'ÉCHANGES

Des Philippines, le galion de Manille apporte la soie et les épices jusqu'au port mexicain d'Acapulco ; débarquées et acheminées sur la côte atlantique, ces productions sont ensuite transportées vers l'Espagne avec les métaux précieux – qui constituent, vers 1580, près des deux tiers de la valeur des exportations vers l'Europe – et les productions agricoles : canne à sucre, cacao, indigo, bois tinctoriaux, etc. Les ports de **Cartagena**, Portobelo connaissent une grande activité, reliés chaque année à Séville par la **flota**.

Pourtant, l'or et surtout l'argent qui se déversent sur l'Espagne n'y séjournent pas, car celle-ci, vivant dans l'euphorie et pleinement engagée en Europe, subit la première l'impact de l'arrivée des métaux. Elle achète en Europe blé, vin, métaux, poudre, et voit arriver un important courant migratoire d'artisans qui s'installent en territoire espagnol. Les banquiers espagnols, italiens et allemands organisent un complexe réseau financier permettant d'investir une bonne partie des ressources américaines dans les différents scénarios de la politique européenne.

3.4. L'EXPLOITATION DES INDIGÈNES

HISPANISATION ET TRAVAIL FORCÉ

Les populations indigènes sont d'emblée utilisées pour assurer l'exploitation de ces ressources, selon des principes et des modalités souvent contradictoires. La conception de l'hispanisation des indigènes prévaut dans la pensée des Rois Catholiques **Ferdinand** (1479-1516) et **Isabelle** (1474-1504), de **Charles Quint** (Charles I^{er} d'Espagne, 1516-1556), de **Philippe II** (1556-1598) ; devant aboutir à l'assimilation culturelle et religieuse totale, elle implique que les Indiens soient traités comme des hommes libres (Ordonnance de 1503).

En fait, outre l'assujettissement des Indiens aux tributs et corvées (**mita**) dont les colons espagnols sont devenus les bénéficiaires en remplacement des **caciques**, Diego Colomb réduit en esclavage les Indiens d'Hispaniola pour mieux exploiter les sables aurifères, et l'on voit la population des Caraïbes décimée dès les premières décades de la conquête.

TRAITE DES NOIRS ET ENCOMIENDA

L'esclavage apparaissant comme un fait irréductible, on songe à aménager sa pratique : certains clercs et humanistes (→ **Sepúlveda**, Ortiz, Pedro Mártir de Anglería), prêchant aux maîtres le paternalisme, lui confèrent une valeur salvatrice et évangélisatrice. Mais l'effrayant taux de mortalité des esclaves indiens, leur inaptitude aux lourds travaux font qu'on leur substitue des Noirs d'Afrique (dès 1511 dans les Antilles). Ainsi apparaît, avec la **traite des Noirs**, le début du « commerce triangulaire » qui fera la prospérité de l'Europe du XVI^e au XVIII^e siècle.

Préserver, dans leur masse, de l'esclavage par les Noirs, les Indiens demeurent néanmoins tenus à d'importantes prestations en travail : l'*encomendero*, en recevant du roi des terres en bénéfice, reçoit aussi le droit aux tributs et corvées des Indiens résidents ; les *repartimientos* sont des attributions, au bénéfice d'Espagnols, de corvées d'Indiens ne résidant pas sur les **encomiendas**.

ÉVANGÉLISATION ET INSTRUCTION

De toute façon, les abus se généralisent, provoquant l'indignation de **Bartolomé de Las Casas** et des essais de réforme (1542, *Nuevas Leyes* de Charles Quint). La politique officielle d'assimilation impliquait l'effort d'éducation et d'évangélisation. Dès 1508, les Rois Catholiques obtiennent le patronage de l'Église des Indes. De 1512-1513 (création des trois évêchés dans les îles) à 1546 (Lima et Mexico érigés en archevêchés), plusieurs dizaines d'évêchés sont créés.



Baptême des Indiens par les dominicains

L'action des ordres mendiants est prépondérante. En 1559, on dénombre 160 couvents dominicains, franciscains et augustins ; à la fois forteresses, paroisses, centres de regroupement et de protection des indigènes, ce sont les grands foyers de l'assimilation. Écoles et universités sont réservées à une élite sociale (colons et fils de caciques) avant de se fermer aux indigènes : universités de Mexico, Lima, Santa Fe de Bogotá, Córdoba.

3.5. UN SYSTÈME PÉTRI DE CONTRADICTIONS

Cette colonisation accuse donc une double contradiction : interne, puisque sa politique d'assimilation est incompatible avec le statut économique mineur dévolu aux territoires d'outre-mer ; externe, dans la mesure où différents facteurs, échappant au contrôle royal, s'opposent à la doctrine officielle de la colonisation.

4. L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE, DU XVII^e AU XVIII^e SIÈCLE

4.1. LA STABILISATION DU XVII^e SIÈCLE

À partir de 1600, un phénomène de privatisation assez généralisée se traduit par une moins forte emprise officielle sur la vie sociale. C'est l'époque de la stabilisation américaine après la rapide occupation du siècle précédent. Les rapports avec l'Europe sont toujours importants et l'argent continue d'y être envoyé, mais en dehors très souvent des circuits officiels. On assiste au triomphe de l'économie semi-fermée de l'**hacienda**.

LA PRÉPONDÉRANCE DES GRANDS DOMAINES

Des rapports sociaux nouveaux se nouent à la suite de l'évolution économique. L'*haciendado* mexicain, enfin délivré du contrôle royal, seigneur puissant, pratique une forme larvée d'esclavage : le péonage, suite d'une crise économique qui livre sans défense les débiteurs à leurs créanciers. On assiste alors à l'éclosion d'un sentiment raciste, nourri du mépris pour le **péon**.

Les **réductions** des jésuites, domaines de regroupement et d'évangélisation des Indiens dont sont exclus les Blancs, triomphent aussi, au milieu du xvii^e siècle dans les pays de la Plata : Paraguay. Là encore s'affirme la prépondérance des grands domaines. L'autorité royale est confrontée au triomphe économique d'une classe de puissants. Une première fois menacée par les empiètements politiques des encomenderos, elle en a limité les pouvoirs, et leur nombre est allé dès lors en diminuant (480 au Mexique en 1560, 140 en 1602) ; puis elle supprime les *repartimientos* (1632). La lutte reprend avec l'ascension économique de la classe des grands propriétaires qui, exerçant une série de droits régaliens à l'intérieur de leurs domaines (levées de troupes, justice), reçoivent de nombreux titres officiels : **corregidores**, **alcaldes mayores**, etc.

LE DÉCLIN DE L'EXCLUSIF

À l'heure où l'autorité de la métropole est contestée dans ses colonies, où se profile une nouvelle société, différente de celle qu'on avait voulu primitivement modeler, la pratique espagnole du monopole et de l'exclusif se trouve entamée. La contrebande en Amérique espagnole devient une des activités essentielles de la **Compagnie hollandaise des Indes occidentales**. Un important élément du commerce échappe, par ailleurs, à l'Espagne : celui des esclaves noirs importés de Guinée ; l'**asiento**, ou monopole de la traite, est successivement confié à des commerçants portugais (jusqu'en 1640), génois (1663), hollandais (1640-1695), portugais (1696-1701), français (1701-1712), anglais (1713) ; sous le couvert de l'asiento s'effectue un fructueux commerce de contrebande et s'entrouvre le circuit d'exploitation fermé qu'envisageait l'Espagne pour ses colonies. À Buenos Aires, Cartagena, Portobelo entrent clandestinement les produits anglais.

4.2. L'ÉVOLUTION DU XVIII^e SIÈCLE

LA REPRISE DE L'EXPANSION TERRITORIALE

Le renouveau économique du xviii^e siècle se traduit par une reprise de l'expansion territoriale : les jésuites s'enfoncent en Californie, tandis que l'Arizona et la Louisiane sont explorées dans le nord ; au sud de l'Empire est créé Montevideo (1726) ; le trafic renaît dans les ports de Veracruz, d'Acapulco, de Cartagena, de Portobelo, de Panamá avec le commerce sur les routes internationales et la concentration des capitaux qui permet une reprise efficace de l'extraction minière.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

L'agriculture réalise de grands progrès : céréales sur les terres tempérées et froides des Andes, culture de plantations (canne à sucre, tabac, vanille, cacaoyer, café) sur les basses terres chaudes.

Le commerce de la contrebande s'accroît en même temps ; les Anglais le pratiquent sous la couverture légale de l'asiento et du **vaisseau de permission** que le **traité d'Utrecht** accorde à l'Angleterre (1713) ainsi que Minorque et Gibraltar : l'exploitation économique des possessions espagnoles d'outre-mer est donc devenue depuis la **guerre de la Succession d'Espagne** un enjeu pour les grandes puissances européennes. L'enrichissement des créoles (colons d'origine européenne nés en Amérique) renforce leur opposition à la doctrine officielle du **pacte colonial**, et les incite à faciliter la contrebande anglaise, dont les excès provoquent les guerres anglo-espagnoles (1739-1748).

LES PREMIÈRES RÉVOLTES

Face à l'élite créole riche et cultivée, les métis prennent conscience de la dégradation progressive de leur situation. Ainsi naissent les premières révoltes : créoles du Paraguay (1721), du Pérou (1740), du Mexique (1742) ; métis et Indiens du Venezuela (1749).

LES RÉFORMES ROYALES

Cette nouvelle réalité, la monarchie espagnole essaie de la contrôler en renforçant au début les cadres administratifs dans un Empire dont l'essor économique et territorial est bien incarné par la nouvelle importance de Cuba et de Buenos Aires.

Avec **Ferdinand VI** (1746-1759) et **Charles III** (1759-1788), elle s'engage dans la voie des réformes qu'on a pu rattacher au courant européen du **despotisme éclairé**. Tandis que l'Empire se voit renforcé par les traités de San Ildefonso et du Pardo (1777-1778), il reçoit une nouvelle catégorie d'agents royaux, les intendants, imités des institutions françaises, et le réseau des écoles et des universités est renforcé. L'enseignement des sciences modernes et l'apparition des premiers journaux sont également dus à Charles III.

L'EXCLUSIF MITIGÉ

Mais la doctrine de l'exclusif n'est pas abandonnée ; elle est réaffirmée par de nouveaux interdits (prohibition de la fabrication de l'eau-de-vie d'agave), par la reprise en main par l'Espagne de la traite des esclaves rendue possible grâce à l'acquisition des îles portugaises de **Fernando Poo** et **Annobón** (traité du Pardo, 1778), premiers éléments de la Guinée espagnole.

Le cadre du commerce colonial est néanmoins élargi par l'autorisation de trafiquer librement qui est accordée à treize ports métropolitains et vingt-quatre ports américains (1778), droit étendu au Mexique en 1786 : le volume des échanges quadruple entre 1778 et 1788.

5. LES INDÉPENDANCES (XIX^e SIÈCLE)

5.1. LES MODÈLES NORD-AMÉRICAIN ET FRANÇAIS

Le soulèvement des colonies anglaises d'Amérique du Nord en 1775 enthousiasme les jeunes libéraux sud-américains qui, dans les ports, s'assemblent en de nombreuses loges maçonniques. La **Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen** est traduite et connue dès 1790. À cette date, la population des colonies espagnoles d'Amérique atteint de 16 à 18 millions d'habitants (6 à 8 millions de plus que la métropole) : 3 millions de créoles, 5 millions de métis, 7 à 8 millions d'Indiens.

5.2. LA PREMIÈRE VAGUE RÉVOLUTIONNAIRE (1808-1814)

Les guerres de la Révolution et de l'Empire, en coupant les colonies de la métropole, favorisent l'essor du mouvement d'indépendance. La première vague révolutionnaire, développée à la faveur de l'abdication de **Charles IV** et de son fils **Ferdinand VII** (1808) et de l'éphémère royaume de Joseph, frère de Napoléon (1808-1813), consacre l'indépendance des Provinces-Unies du Río de la Plata (Argentine), soulevées sous l'autorité de **San Martín** (1810) : les troupes du général Morillo, venues d'Espagne, rétablissent partout ailleurs le pouvoir espagnol (1814).

5.3. LA SECONDE VAGUE RÉVOLUTIONNAIRE (1814-1824)

Au milieu d'une guerre civile parfois très dure, les difficultés financières de la métropole et le soulèvement de **Cadix** contre Ferdinand VII restauré (1820) permettent au deuxième soulèvement de triompher : San Martín libère le Chili (1817), entre avec Cochrane à Lima en 1821 comme « protecteur de la République péruvienne » ; à partir de son débarquement à Venezuela (1817) et de sa victoire de Carabobo (1821), **Bolívar** fonde la République des États-Unis de Colombie (Venezuela, Équateur, Nouvelle-Grenade) ; son lieutenant, **Sucre**, triomphe dans le haut Pérou (actuelle Bolivie) ; **Iturbide** proclame l'indépendance du Mexique (1821), tandis que se constitue une République fédérale d'Amérique centrale autour du Guatemala (1824).

5.4. LA PERTE DE L'AMÉRIQUE ET DU PACIFIQUE (1898)

Dès 1824, l'Espagne renonce pratiquement à son Empire d'Amérique. Elle y tentera de furtives réapparitions : corps espagnols à Mexico (1861), occupation des îles Chinchas, face au Pérou (1864). Mais ses dernières possessions antillaises (Cuba, Porto Rico) lui échappent après la **guerre hispano-américaine**, par le **traité de Paris** (10 décembre 1898).

En même temps s'écroule la domination espagnole dans l'océan Pacifique : perte des Philippines et de l'île de Guam, cédées aux États-Unis contre 20 millions de dollars ; inutilement coûteux, les archipels des **Mariannes**, des **Palaos** et des **Carolines** sont vendus à l'Allemagne pour 25 millions de pesetas : l'Empire colonial espagnol n'est plus qu'un Empire africain.

6. L'EMPIRE AFRICAIN (XIX^e-XX^e SIÈCLE)

L'écroulement de l'Empire d'Amérique est durement ressenti en Espagne sous la restauration absolutiste de **Ferdinand VII** (1814-1833). Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, toute politique coloniale cohérente lui est cependant interdite par les troubles intérieurs.

6.1. LE RÉVEIL DU RÊVE COLONIAL

Le triomphe du général O'Donnell, auquel **Isabelle II** (1833-1868) confie le pouvoir après la fuite de sa mère la régente **Marie-Christine** (1854), marque le réveil du rêve colonial espagnol. Mais une démonstration de force à Tanger, Larache, Tétouan – visant à dégager les présides de **Ceuta** et **Melilla** assaillis par les tribus du Rif – reste sans lendemain devant l'énergique opposition anglaise (1859).

La cession par le Maroc à l'Espagne du territoire de l'**Ifni** (traité de 1860) puis l'occupation du littoral africain du **Río de Oro** (1884-1886) sont présentées à l'opinion comme le « premier acte d'une politique africaniste », thème de propagande persistant qu'utilisera l'insurrection franquiste de 1936.

6.2. LE MAROC ESPAGNOL (1912-1956)

Cette occupation, ainsi que la possession des deux présides de Ceuta et Melilla, donne à l'Espagne le moyen de voir consacrer sa vocation marocaine par la convention d'octobre 1904 avec la France – renouvelée le 27 novembre 1912 – qui partage le Maroc en deux sphères d'influence et lui reconnaît deux zones de pénétration : l'une au nord, le Rif, l'autre au sud-ouest, le Río de Oro. En 1912 est établi le protectorat espagnol sur le **Rif**.

Mais les tribus berbères des montagnes, ayant infligé un désastre aux troupes espagnoles (→ **Anoual**, 1921) et profité de l'hostilité de l'opinion publique aux entreprises coloniales, s'emparent, sous la direction d'**Abd el-Krim**, de la totalité du Maroc espagnol, puis débordent en direction du sud. Seules l'intervention du général **Primo de Rivera** (1925) et la coopération militaire avec les troupes françaises du général **Pétain** permettent d'étouffer la révolte (1926). Bien plus, c'est à partir du Maroc espagnol réorganisé, et auquel il promet d'ailleurs l'autonomie, que le général **Franco** part à la conquête de l'Espagne (1936-1939).

6.3. LA PERTE DE L'AFRIQUE (1956-1976)

Pourtant, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Empire colonial espagnol est lui aussi affecté par le mouvement d'émancipation des peuples d'outre-mer : la reconnaissance par la France de l'indépendance du Maroc en 1956 oblige le gouvernement de Madrid à reconnaître celle du Rif, où il ne conserve, toujours à l'heure actuelle, que les présides de Ceuta, Melilla et Alhucemas (actuel Al-Hoceima).

La Guinée espagnole et les îles de Fernando Poo, Annobón, Corisco et Elobey reçoivent leur indépendance en 1968 sous le nom de Guinée-Équatoriale.

Enfin, la cession d'Ifni et de la **Saguia el-Hamra** au Maroc (1969) est suivie en 1976 par celle de l'ensemble du **Sahara espagnol** (Río de Oro), dont le **Front Polisario** revendique depuis lors l'indépendance.

Pour en savoir plus, voir les articles colonisation, décolonisation, guerres et mouvements d'indépendance de l'Amérique latine, histoire de l'Espagne.